

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
\*\*\*\*\*  
**DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE**  
\*\*\*\*\*  
**COMMUNE DE MENESPLET**  
\*\*\*\*\*

68/23

**Le Maire de la commune de MENESPLET,**

**VU** la loi du 28 pluviôse An VIII,

**VU** La loi n°828213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

**VU** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967, modifié sur la signalisation des routes et des autoroutes

**VU** le code de la route,

**VU** le décret n°86-475 du 14 mars 1986, relatif à l'exercice du pouvoir de police en matière de circulation routière et modifiant certaines dispositions du code de la route,

**VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1 huitième partie signalisation temporaire approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992,

**VU** la demande du 10 octobre 2023 de l'entreprise CANAELEC – Rue Blaise Pascal- ZA Béthailhe – 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX.

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire, pour des raisons de sécurité de réglementer, la circulation de tout véhicule par panneaux B15/C18, feux tricolores ou manuellement sur la rue des Ecureuils, la rue des Grésilles et la route de la Fond du Cros pour des travaux de réfection de chaussée du 16 au 31 octobre 2023,

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :** La circulation de tous les véhicules sera réglementée par panneaux B15/C18, feux tricolores ou manuellement sur la rue des Ecureuils, la rue des Grésilles et la route de la Fond du Cros pour des travaux de réfection de chaussée du 16 au 31 octobre 2023,

**ARTICLE 2 :** La pose, la maintenance et la signalisation réglementaire seront à la charge de l'entreprise CANAELEC chargée des travaux

**ARTICLE 3 :** Le stationnement sera interdit au droit du chantier.

**ARTICLE 4 :** Ampliation du présent arrêté sera remise à :

- Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de Montpon-Ménéstérol,
- Monsieur le Commandant du Centre de Secours Principal de Montpon,
- Monsieur le Directeur de l'entreprise CANAELEC,
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes Isle Double Landais,
- Madame la Présidente du Transport scolaire pour le collège de Montpon-Ménéstérol

Fait à Ménéstérol, le 11 octobre 2023

Le Maire,

